



Logements locatifs sociaux - 2021

État d'avancement au 15 octobre

Objectifs d'agrèments

Le Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement du 16 février 2021 a territorialisé l'objectif initial de 11 740 logements locatifs sociaux et mis en réserve régionale 200 logements PLAI supplémentaires.

L'objectif de 11 940 logements se décompose en **4 500** prêts locatifs aidés d'intégration (PLAI), **5 151** prêts locatifs à usage social (PLUS) et **2 289** prêts locatifs sociaux (PLS).

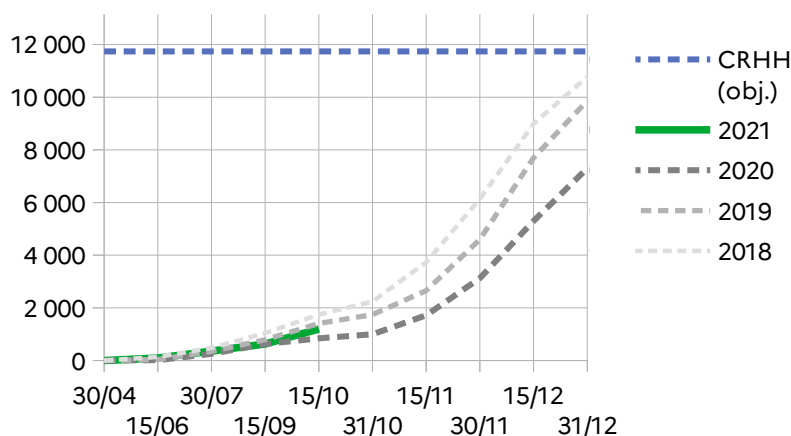
L'enveloppe budgétaire de 43,1 M€ couvre les objectifs territoriaux et inclut une enveloppe pour les bonifications pouvant être accordées aux logements PLAI/PLUS en acquisition-amélioration, ainsi qu'une enveloppe de 300 000 € pour l'appel à projet sur les matériaux biosourcés.

État de l'avancement des agrèments

En nombre de logements PLAI/PLUS/PLS

Au 15 octobre,
94 dossiers sont agréés pour
1 196 logements locatifs sociaux,
soit 10 % de l'objectif
(6,6 % en 2020 et 10,9 % en 2019).

Par ailleurs, au moins 51 dossiers sont
programmés* pour 991 logements
**dossier en constitution chez le bailleur ou
en instruction chez le gestionnaire*

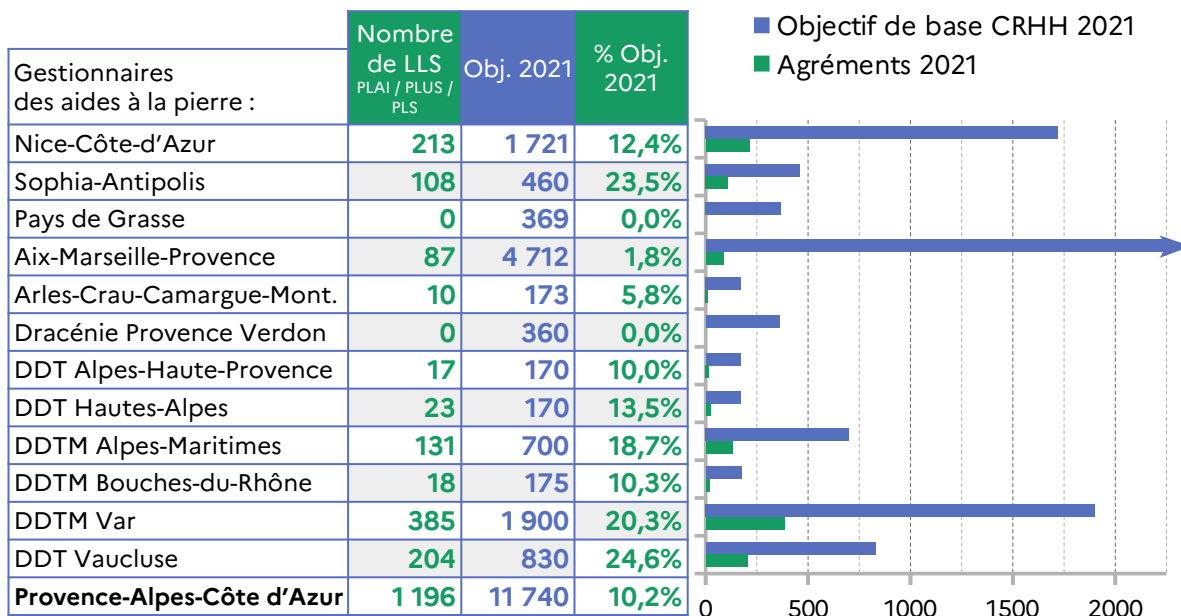


État de l'avancement des agrèments par territoire de gestion

En nombre de logements PLAI/PLUS/PLS

Au 15 octobre,
3 délégataires
ont agréé plus
de 20 % de leur
objectif.

À l'inverse, 4
délégataires ont
un taux
d'agrément
inférieur à 10 %.



	PLAI		dont PLAI adapté		PLUS		PLS	
	PLAI agréés	/ Obj. 2021	PLAI ad. agréés	/ Obj. 2021	PLUS agréés	/ Obj. 2021	PLS agréés	/ Obj. 2021
MET NCA	58	9%	4	6%	114	15%	41	12%
CA SA	50	30%	1	6%	54	27%	4	4%
CA PG	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
MET AMP	34	2%	21	12%	24	1%	29	3%
CA ACCM	4	6%	0	0%	6	8%	0	0%
CA DPVA	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
DDT 04	9	15%	0	0%	8	7%	0	0%
DDT 05	3	7%	0	0%	7	16%	13	16%
DDTM 06	46	18%	16	62%	53	17%	32	24%
DDTM 13	7	11%	0	0%	9	12%	2	6%
DDTM 83	79	11%	0	0%	143	17%	163	44%
DDT 84	75	25%	0	0%	114	31%	15	10%
PACA	365	8%	42	9%	532	10%	299	13%

Au 15 octobre, **365** logements **PLAI** ont été financés pour un objectif CRHH de 4 300, soit 8,5 %, contre 5,0 % en 2020 et 9,3 % en 2019.

42 PLAI adaptés ont été financés, soit 9,4 % de l'objectif CRHH de 446.

131 logements (11%) sont dénombrés dans les dossiers acquisition-amélioration.

Autorisations d'engagement pour les logements PLAI et PLUS

Depuis 2015, les enveloppes territoriales fixées en CRHH sont constituées d'une enveloppe pour les **PLAI**, avec un montant moyen de subvention de **9 800 € / logement**, et une enveloppe gérée en DREAL pour le financement des primes pour les PLUS/PLAI en **acquisition-amélioration**.

Les primes, pouvant être accordées en acquisition-amélioration, dans le respect de la réglementation, ont été fixées suivant les types de situation rencontrées :

- 3 400 € / lgt en prime acquisition-amélioration de base ;
- 6 800 € / lgt si l'opération est située dans une commune retenue « action cœur de ville » ou périmètre "petite ville de demain" ;
- 6 800 € / lgt si l'opération a lieu dans un immeuble construit antérieurement à 1948 ;
- 10 200 € / lgt si l'opération contient moins de 15 logements après travaux et présente un coût de travaux supérieur à 1 000 € (HT) / m² de surface utile.

En 2021, ces primes AA peuvent être majorées jusqu'à 40%, à la libre appréciation du territoire de gestion, au cas par cas, pour répondre à une contrainte d'équilibre de l'opération.

	Consommation AE (FNAP 479)	Consommation AE (FNAP 480)
Nice-Côte-d'Azur	1 041 680	81 972
Sophia-Antipolis	498 160	18 630
Pays de Grasse	0	0
Aix-Marseille-Provence	340 000	157 080
Arles-Crau-Camargue Mont.	41 800	0
Dracénie Provence Verdon	0	0
DDT Alpes-Haute-Provence	240 600	0
DDT Hautes-Alpes	39 600	0
DDTM Alpes-Maritimes	472 968	185 032
DDTM Bouches-du-Rhône	68 600	0
DDTM Var	782 500	0
DDT Vaucluse	782 600	0
Acquisition-Amélioration	(inclus)	
Matériaux biosourcés	(inclus)	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4 308 508	442 714

Au 15 octobre, 4,3 millions d'euros ont été engagés sur le FNAP 479 (soit 10 % de l'enveloppe initiale) et 443 k€ sur le FNAP 480 (PLAI Adapté), soit 6,5 % de l'enveloppe initiale. Un montant de 750 k€ a été dépensés sur l'enveloppe acquisition-amélioration.

Programmation 2021

Les intentions (dossiers proposés) des organismes de logement social (OLS) dans l'outil partagé SPLS s'élèvent à environ 10 000 logements (un peu moins de 500 dossiers) au 15 octobre. Ces intentions représentent 85 % de l'objectif CRHH (78% en 2020, 87 % en 2019).

Au 15 octobre, les gestionnaires des aides à la pierre ont programmé dans SPLS 145 dossiers (94 dossiers sont agréés et 51 dossiers, au moins, sont en constitution chez le bailleur ou en instruction chez le gestionnaire). En terme de logements (2 187), cela représente 18,3 % de l'objectif CRHH de 11 940 logements (21% de l'objectif en 2020, et 14 % en 2019).

A un peu plus de deux mois de la fin d'année, la finalisation de la programmation des demandes, au plus proche des objectifs CRHH, est prioritaire. Les dossiers qui en découlent doivent être mis à disposition des gestionnaires au plus vite pour assurer une instruction dans des délais compatibles avec la fin de gestion.